

## Marie Moret au Printemps (Jaluzot et Cie), 28 octobre 1896

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation3 p. (330r, 331v, 332r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au Printemps (Jaluzot et Cie), 28 octobre 1896, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46480>

Copier

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 octobre 1896](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Le Printemps](#)

Lieu de destination Paris

### Description

Résumé Accepte les deux tissus jersey envoyés par Le Printemps. Au sujet de la jupe commandée : demande à ce qu'elle soit sans garniture. Envoie un chèque de 98 F pour solder la facture de la commande de la jupe et de deux jerseys loutre, un d'été et un d'hiver. Demande le prix pour deux jerseys noirs car elle en passera commande si les jerseys loutre lui conviennent. Insiste sur le respect des consignes de confection dans les notes envoyées en date des 24 et 25 octobre 1896.

S'apprêtant à partir sur Nîmes, demande également le délai de livraison de la commande pour leur indiquer l'adresse d'envoi.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 05/10/2023

---

330

Luisa Lampilistre  
26 octobre 1696

Messieurs Falquet et sie

J'ai l'honneur de vous accueillir à la réception de votre lettre N° 22. 1696 et de répondre —

selon votre demande — par retour du courrier.

Je vous ai accepté les deux tissus Jersey : un T. 0. en Thivoy, moutarde contre foncé tout doux. Vous pouvez me m'envoyer les écharfes.

Je me rends aussi à votre avis concernant la jupe en question entre nous : faire la jupe sans garniture.

En conséquence, je vous envoie ci-joint un

chèque N° 949764 valeur 95 francs sur M. D'PROST, Edouard et Cie, Paris et vous prie de me croire en échange les rejets suivants :

— 1<sup>e</sup> La jupe commandée par mes lettres N° 24 et 25 courant exécute dans les conditions de ma Note du 17 cette annulation la précédente — sauf le dernier alinéa qui devra nous supprimer la partie garniture — 49,-

— 2<sup>e</sup> Un Jason contre fondé tissu 9<sup>me</sup> 22,-

— 3<sup>e</sup> Un Jersey contre fondé tissu 7<sup>me</sup> 27,-  
tous deux écharfes  
à contre reporter 98,-

ci-contre.  
Report et total 98,  
montant du chèque  
de 100.

Les deux jersys doivent  
être établis rigoureusement  
sans les conditions de ma  
lettre et note du 25 juillet.

La note susdite  
parle de deux en noir;  
un tissu d'été, un hiver  
à 16 fr. 10 le mètre.

Servirez - malgré la  
commande des deux ci  
dessus en l'autre - me  
dire quel serait le prix  
de ceux en noir; car  
si vous réussissez par  
faidement les deux en l'autre  
soldes par le présent chèque,

je vous ferai par la suite  
faut aussi les deux noirs

Ce que je vous rappelle  
avec la plus vive instance  
c'est de recommander  
sans vos ateliers la stricte  
observation de ma recom-  
mandation 1<sup>e</sup> et des autres  
indications; mais un jersy  
a été complètement fait  
faute d'avoir observé la  
recommandation susdite;  
et cette fois je vous  
retournerais l'objet, si  
il était encore manqué  
sans ce rapport.

En m'indiquant le  
prix des deux en noir,  
servirez me faire aussi

Dans combien  
de jours vous  
me livrerez  
la minute

commande ; car, selon  
votre réponse, si vous  
n'avez pas adressez,  
parce que je me disposerai  
à me rendre dans le  
midi.

— Comme il ya chance  
pour que je vous com-  
mande deux Jerseys  
nouveaux si vous réussis-  
siez bien ceux com-  
mandés par la Prudente,  
je vous serais donc  
obligeé de m'en adresser

un aussitôt fait, afin  
que je juge si je puis  
vous commander les  
deux autres.

Depuis l'arrivée Turner,  
vous n'avez pas en mains  
le Modèle que je vous  
ai adressé.

Après je vous prie,  
Messieurs, mes parfaites  
civilités

Marie Gardin

au Comptoir  
Guise  
(Aisne)